



HAL
open science

Télétravail à temps complet : la liberté de choisir ses routines. L'action de développement local " Soho solo ", Gers

Patricia Sajous

► To cite this version:

Patricia Sajous. Télétravail à temps complet : la liberté de choisir ses routines. L'action de développement local " Soho solo ", Gers. Espace Populations Sociétés, Centre National de la Recherche Scientifique, 2015, Métro - boulot - dodo: quoi de neuf dans nos routines de mobilité?, 2015 (1-2), 10.4000/eps.5983 . hal-01556025

HAL Id: hal-01556025

<https://hal-normandie-univ.archives-ouvertes.fr/hal-01556025>

Submitted on 30 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives | 4.0 International License



Espace populations sociétés

Space populations societies

2015/1-2 | 2015

Métro - boulot - dodo : quoi de neuf dans nos routines de mobilité ?

Télétravail à temps complet : la liberté de choisir ses routines. L'action de développement local « Soho solo », Gers

Teleworking full-time: free to choose its own routines. The action of local development « Soho solo », Gers (France)

Patricia Sajous



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/eps/5983>

DOI : [10.4000/eps.5983](https://doi.org/10.4000/eps.5983)

ISSN : 2104-3752

Éditeur

Université des Sciences et Technologies de Lille

Ce document vous est offert par Université de Caen Normandie



Référence électronique

Patricia Sajous, « Télétravail à temps complet : la liberté de choisir ses routines. L'action de développement local « Soho solo », Gers », *Espace populations sociétés* [En ligne], 2015/1-2 | 2015, mis en ligne le 01 juillet 2015, consulté le 30 mai 2022. URL : <http://journals.openedition.org/eps/5983> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/eps.5983>

Ce document a été généré automatiquement le 29 mai 2022.



Espace Populations Sociétés est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Télétravail à temps complet : la liberté de choisir ses routines. L'action de développement local « Soho solo », Gers

Teleworking full-time: free to choose its own routines. The action of local development « Soho solo », Gers (France)

Patricia Sajous

Introduction

- 1 Nous nous intéressons dans cet article à l'analyse des routines associées au télétravail. Nous entendons par télétravail une activité professionnelle menée au domicile, donc à distance de son employeur (pour les salariés) ou donneur d'ordre (pour les travailleurs indépendants) grâce aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Si cette configuration rentre sous cette dénomination générique, elle n'en est pas la seule forme possible. En effet, il est question de télétravail à temps complet au domicile et en espace rural alors que le télétravail à temps partiel, depuis le domicile ou ailleurs, est plus commun du fait de la diffusion du statut salarié dans la population active.
- 2 Cependant le télétravail à temps complet offre un champ de recherche intéressant pour les routines par la *mise à distance* des modèles courants. Cela n'a pas échappé aux agences de communications faisant la promotion de ce dernier pour divers territoires. De nombreux supports publicitaires fonctionnent en mettant en scène une personne dont on ne peut douter de la quiétude par la posture corporelle adoptée, entourée de ses routines, évoquées par des objets rappelant ses *attaches* professionnelles voire familiales, tout en étant en immersion dans la nature. Ces supports suggèrent que le télétravail à temps complet au domicile est un moyen de recombinaison d'activités

professionnelles et personnelles, une manière de revenir – sans les abolir – sur les programmations des activités et des mobilités associées.

- 3 Au-delà de l'argument de marketing territorial, il y a là un débat de société en émergence à nourrir par des travaux scientifiques. L'enjeu social s'affirme. Au niveau national, la seule statistique disponible porte sur la population salariée télétravaillant plus de huit heures par mois. Le taux s'élève à 8,9 % [Morel à L'Huissier, Turbé-Suetens, 2010]. Pourtant, les textes concernant le droit du travail, lois n° 2012-347 et n° 2012-387, ont été mis en conformité en 2012. Des articles précisent les termes du télétravail dans la fonction publique et le secteur privé. Le thème est à l'ordre du jour du dialogue social dans les entreprises (SAFRAN, Groupama, etc.). Enfin, la couverture médiatique a été importante lorsque l'entreprise américaine Yahoo a annoncé revenir sur les accords passés avec les salariés pour leur permettre de télétravailler. C'est pourquoi la période semble opportune pour s'intéresser au télétravail et aux évolutions dont il est porteur par rapport à la connaissance des routines et de leurs enjeux.
- 4 Considérant que le télétravail à temps complet au domicile réorganise fortement les tâches professionnelles, que ces dernières ont un rôle non négligeable dans l'organisation du quotidien des ménages, nous avons cherché à caractériser les routines des télétravailleurs : comment les personnes qui sautent le pas du télétravail se saisissent-elles de ce dispositif ? C'est pourquoi nous présentons un cadrage bibliographique, nos résultats d'enquête puis nous ouvrons une discussion mettant cet ensemble en perspective avec le paradigme général d'analyse des routines.

1. Relations entre télétravail et routines selon la littérature

- 5 Il n'existe pas de publications traitant à proprement dit des relations entre les routines et le télétravail pour le cas français. C'est donc un rapprochement de réflexions, en lisière de plusieurs champs de connaissance, que nous présentons ici.
- 6 Le télétravail est un sujet qui, au début des années 2000, a transcendé plusieurs cercles de réflexion dont le point commun était de s'intéresser aux politiques de transports et à leurs évolutions parallèlement au développement des TIC [Bergum, 2007]. Dans le cas français, ces cercles organisés autour de chercheurs, de ministères ou encore de collectivités territoriales ont produit des connaissances plus ou moins diffusées.
- 7 Il apparaissait alors que le télétravail serait une lame de fond et qu'il s'agissait de s'y préparer. Pratiqué depuis le domicile ou dans des locaux dédiés, souvent appelés télécentre, le jeu territorial semblait se rouvrir et les territoires ruraux étaient particulièrement à l'affût de ces recompositions pouvant leur être favorables.
- 8 Dans cette phase, il était sous-entendu que la technologie et ses services seraient si attractifs que les routines n'y résisteraient pas. De manière internationale [Tremblay, 2010], les deux principaux avantages perçus du télétravail résident d'une part, dans le fait de ne plus effectuer de manière quotidienne des déplacements vers le lieu de travail et, d'autre part, dans un *pouvoir* acquis en matière de programmation des activités. Comment ne pas choisir de s'affranchir de ses déplacements quotidiens pour le travail aux heures de congestion des réseaux de transports, de personnaliser ses programmations, de mieux faire coïncider sphères familiales et professionnelles ?

- 9 C'est une erreur de jugement assez classique qui se produit quand un *duel* s'annonce entre poids de l'innovation et des habitudes de vie. V. Scardigli l'avait déjà signalé au tournant des années 1980/90. Son livre, *Le sens de la technique*, alerte sur le fait que l'appropriation sociale des techniques par les usagers est plus déterminante que le concepteur lui-même pour attribuer le qualificatif d'innovant à une technologie [Scardigli, 1992]. De son côté, F. de Coninck souligne la difficulté à inscrire scientifiquement les routines dans la pensée de la modernité [de Coninck, 2010]. Elles sont plus facilement classées du côté de la tradition. Si les TIC ont submergé le quotidien de nos concitoyens [Bigot et Crouette, 2012], nous n'avons pas vécu une révolution brutale vers le télétravail.
- 10 Rappeler ces réflexions permet de souligner que les routines sont un enjeu dans le débat concernant le télétravail. Elles restent cependant souvent en toile de fond. Il est assez courant de penser que l'évolution technologique, la *modernité*, en disposera. Dans les faits, cela n'a rien d'évident et des télécentres ruraux, déserts, en ont fait l'amère expérience en France et au Royaume-Uni [Moriset, 2012, Clark, 2000].
- 11 Entrons donc sur la question du télétravail en se centrant sur le lien aux routines. Comme nous l'avons illustrée, l'idée de « déroutinisation » [Belton-Chevalier et Pradel, 2010] accompagne le télétravail. Cette nouvelle forme de travail devrait permettre de s'extirper d'une trame quotidienne préalable, trame scandée par trois grands domaines pourvoyeurs de routines : travail, famille, loisirs [de Coninck, 2010, David, 2013]. Liant un individu à un employeur ou à un ou des donneur(s) d'ordres par contrat définissant les horaires, durées, lieu d'exercice, le travail occupe une place toute particulière dans les agendas des ménages actifs, si ce n'est « centrale et sans égale » [Massot et Proulhac, 2010]. Déduction faite de son volume horaire, l'arbitrage s'engage alors pour *programmer, répartir les tâches* quand les actions ont une dimension obligatoire, *prendre du temps* quand le registre est plutôt à l'épanouissement. Tout se passerait comme si, en modifiant les conditions de l'exercice du travail via le télétravail, de la souplesse serait rendue pour la programmation générale, à charge aux foyers de produire de nouveaux arbitrages [de Coninck et Febvre, 2010].
- 12 Par ailleurs, O. David nous rappelle que derrière la régularité, voire la rigidité, de la programmation quotidienne, la psychologie personnelle et familiale est en jeu. La stabilité du cadre quotidien est en corrélation avec l'épanouissement individuel et au sein de la famille [David, 2013]. À ce titre, les travaux de C. Eaux viennent appuyer l'effet structurant pour l'individu des routines en fondant la notion de « *routine cognitive* ». Les routines relevées dans les programmes d'activités ne sont qu'une partie d'une entité plus vaste qui, d'après l'auteur, a pour origine un processus cognitif permettant de gérer la reproduction fidèle comme l'adaptation à des situations apparentées [Eaux, 2009]. Des résultats de C. Guillot et H. Delahaye s'apparentent à cela. Indiquant qu'il s'agit d'un "autre niveau de routines", elles ciblent un profil d'individus mettant en place « des routines tactiques (...) pour prendre plus facilement des décisions qui s'imposent à eux, en temps réel » [Guillot et Delahaye, 2010].
- 13 C'est cette complexité des routines qu'il s'agit d'approcher dans le contexte du télétravail. Deux niveaux d'analyse ont été retenus : la description d'une forme originale, parce que nouvelle, d'inscription spatiale mais aussi une tentative d'approche de l'effet structurant au niveau cognitif. Notre but n'est pas de montrer comment les routines ont mis en partie en échec le développement du télétravail à temps partiel ou complet mais de préciser le lien existant entre routine et télétravail :

entre questions de programmation et sens attribué par l'individu à ses choix spatio-temporels.

2. Caractéristiques de l'enquête portant sur l'action de développement local « Soho solo » (Gers)

2.1. Intérêts pour analyser l'action de développement local « Soho solo »

- 14 Depuis 2011, nous analysons l'action de développement local favorisant le télétravail à temps complet depuis le domicile nommée Soho solo et mise en place dans le département du Gers.
- 15 Notre choix s'est porté sur cette action pour des raisons pratiques et théoriques.
- 16 Du point de vue théorique, nous nous sommes tournée vers une forme de télétravail que l'on peut qualifier d'*extrême* car elle génère une mobilité résidentielle et une nouvelle mobilité professionnelle du quotidien mais non journalière. Cette rupture permet lors des entretiens de plus facilement aborder ce qui est de l'ordre du « sens personnel » donné au télétravail et ainsi de traiter un niveau d'analyse qui nous semble plus intéressant que de restituer simplement les changements de programmation.
- 17 D'un point de vue pratique, nous nous sommes centrée sur une étude détaillée de l'action « Soho solo » pour diverses raisons : le nombre important d'installations (300 télétravailleurs suivis), la facilité d'accès aux informations via le site internet, l'intérêt des porteurs de projet pour notre démarche, la maturité de l'action qui a vu le jour en 2001, l'implication de la population locale.
- 18 Ce dispositif de développement local a pour but de permettre l'installation d'actifs ayant fait le choix de télétravailler et de leurs familles. Un accompagnement technique est assuré par déploiement d'internet et de télécentres. Un accompagnement relationnel est proposé sur le plan professionnel comme sur le plan familial. L'ensemble est piloté par la CCI avec le soutien du département du Gers et de la région Midi-Pyrénées.
- 19 Le principe de ce double accompagnement en fait un dispositif original en France où beaucoup d'actions ont plutôt concentré leurs efforts sur la création de télécentres. Par ailleurs, Soho solo jouit d'une notoriété en ce qui concerne l'accueil de population en zone rurale. Les porteurs de projet sont sollicités pour organiser des visites pour des territoires similaires français et européens. Après recensement, un regroupement de communautés de communes dans le Rhône, *Beaujolais vert*, a développé une action assez proche depuis 2012.

2.2. Modalités de l'enquête

- 20 Du point de vue de la méthodologie, en 2011 et 2012, nous avons été en contact avec trente et une personnes.
- 21 Des entretiens ont été conduits auprès de quatorze acteurs du dispositif gersois. Il importait dans ce cas de prendre connaissance de l'histoire du dispositif, des statistiques disponibles, des missions actuelles d'accompagnement des télétravailleurs et des éventuelles évolutions. Nous nous sommes d'abord tournée vers les deux

porteurs de projet. Le montage gersois repose par ailleurs sur des *équipes* disséminées sur tout le territoire. Ces équipes sont présentes dans huit télécentres et cinquante communes, labellisées « Soho solo », dans lesquelles il existe un comité d'accueil (CA) pour les familles. Un CA est constitué d'habitants volontaires qui interviennent en particulier dans la découverte de la commune et la recherche de logement. Des entretiens ont été menés auprès de sept responsables des huit télécentres et de cinq CA. Les guides d'entretien des CA et télécentres étaient construits de manière similaire cherchant à décrire l'équipement matériel, les missions, les relations avec les autres acteurs et les télétravailleurs.

- 22 Nous avons recueilli des informations auprès de dix-sept télétravailleurs. Pour prendre contact avec les télétravailleurs, la CCI a posté un message sur l'Intranet du dispositif. Treize volontaires se sont fait connaître. Pour les quatre autres cas, c'est au terme d'un entretien qu'on nous a mis en relation avec un télétravailleur. Notre guide d'entretien approfondissait les thèmes de la définition de l'activité (missions, tâches et déplacements), des motivations de la mobilité résidentielle, de la relation au dispositif.
- 23 Le télétravail, objet central de l'étude, a généré un ensemble conséquent de données à traiter, à croiser en phase d'émergence du champ de recherche. Nous avons renoncé à recenser les programmations exhaustives de l'ensemble des membres du ménage. Nous ne disposons donc pas de ces dernières. Nous nous appuyons en revanche sur la description des missions et déplacements fondant la routine professionnelle, la programmation des activités du télétravailleur sur la journée précédant notre échange.
- 24 Par ailleurs, nous avons analysé des témoignages et reportages TV mis en ligne sur le site internet de *Soho solo*, *Beaujolais vert* ou encore d'autres sites d'actions locales (en Auvergne et dans l'Orne) conseillés lors des entretiens.

2.3. Profil des télétravailleurs : généralités et présentation de notre échantillon

- 25 La population de télétravailleurs présente dans le Gers comme dans l'échantillon enquêté est en convergence avec un profil de télétravailleur établi de manière internationale. Il n'existe pas de statistiques sur les familles de télétravailleurs dans le Gers.
- 26 En premier lieu, la majorité vit en couple et sans enfant à charge. Dans notre cas, huit répondants ne déclarent pas d'enfants. Deux ménages n'ont plus d'enfants à charge. Quatre ménages ont de jeunes enfants. Trois ménages ont des enfants ayant entre 16 et 22 ans. Ce sont pourtant des personnes qui sont en majorité dans le cycle de milieu de vie. Des âges entre 35 et 45 ans sont évoqués comme propices pour passer au télétravail [Tremblay, 2001, Bailey, 2002, Clark, 2000, Waliullah, 2012]. Nous n'avons pas demandé l'âge de début de télétravail mais les télétravailleurs de notre échantillon sont des actifs et ont moins de soixante ans. Les diplômés sont majoritaires [Tremblay, 2001, Bailey et Kurland, 2002]. Les professions parmi notre échantillon le confirment : chef de projet informatique, infographiste, secrétaire, courtier, traducteur, etc. Ils choisissent le télétravail après avoir acquis une expérience préalable lorsqu'il est à temps complet et en indépendant ; ce qui représente la majeure partie des cas dans « Soho solo ». Dans la littérature, les revenus sont plutôt déclarés en baisse par rapport à la situation professionnelle antérieure.

- 27 Ajoutons pour la description de notre échantillon que les dix-sept télétravailleurs gersois enquêtés, comptant dix femmes et sept hommes, sont installés en moyenne depuis sept ans et se répartissent dans tout le département.
- 28 Enfin, seize télétravailleurs de notre échantillon viennent d'un autre département français et une télétravailleuse est de nationalité britannique. Nos propos ne couvrent pas le cas des télétravailleurs originaires du Gers qui ont pu se maintenir dans le département grâce au dispositif. Ils représentent 20 % de l'effectif total des « Soho solos ». Sur les 80 % restants, environ 15 % viennent d'un pays d'Europe du Nord.

3. Les routines des télétravailleurs Soho solo

- 29 Trois ensembles de résultats assortis de conditions de réalisation vues dans un quatrième point se dégagent de notre échantillon.

3.1. Être assuré de poser ses valises et ses routines : un préalable à l'installation

- 30 Depuis 2008, il y a environ 30 000 connexions sur le site internet de « Soho solo » par an. Sur cet ensemble, une centaine de contacts se noue pour arriver à un peu plus d'une vingtaine d'installations par an.
- 31 Lors de la restitution de leur installation ou de celles qu'ils ont accompagnées, les télétravailleurs et les porteurs du projet consulaire pointent la notion de risque comme centrale. Si l'on imagine assez facilement que cette notion porte sur les aspects professionnels de transfert ou de création d'activité, tant que le réseau consulaire ne s'intéressait qu'à ce dernier, avant 2006, le projet « Soho solo » était assez moribond. L'action n'a vraiment décollé que lorsque le dispositif a également offert un accompagnement pour des risques concernant l'installation familiale tels que la recherche d'un logement adéquat, d'un établissement scolaire et, plus largement, l'intégration dans le territoire [Sajous, 2011]. Des télétravailleurs mécontents avaient fait remonter ce problème à la CCI.
- 32 On assiste alors à l'introduction du traitement des routines. Deux dynamiques se rencontrent. Derrière le terme d'installation, il est question pour les uns de retrouver leurs marques dans le territoire pour s'y fixer et pour les autres, d'offrir un accompagnement qui aide au processus.
- 33 En effet, l'accompagnement mis en place à partir de 2008 pour choisir une commune, un logement, connaître la dotation du territoire en services et équipements s'est montré attractif. Le site internet est conçu en ce sens en ayant des cartes et fiches interactives. Les candidats potentiels choisissent les communes qu'ils souhaitent visiter et la CCI fait l'intermédiaire pour organiser les rencontres. Les CA prennent le relais. Les entretiens avec les référents ont permis de mettre en évidence qu'à travers leurs missions, ils sont conscients d'être les artisans d'une assurance territoriale. S'ils réintroduisent la rugosité territoriale au moment de l'installation, ils assurent et rassurent sur le fait que cette dernière est assez souple pour ne pas mettre à mal le projet. Ils aident alors à connecter le projet d'installation avec cette réalité. Cela prend en compte une installation matérielle mais également une installation dans le tissu

économique et surtout social ; ce qui peut être plus long. C'est pourquoi il n'y a pas de limite dans le temps à l'accompagnement qui est par ailleurs gratuit.

- 34 C'est tout d'abord par un reportage que nous avons pris connaissance du parcours de M. V. (en même temps qu'on nous conseillait de le contacter). Son récit montre d'une part, l'importance de l'accompagnement humain à côté de l'accompagnement technique et, d'autre part, la capacité d'installation d'un profil professionnel exigeant en matière de connexion.
- 35 Il a découvert « par hasard », en marchant sur le chemin de St Jacques de Compostelle, le panneau de labellisation « Village Soho solo ». Il souhaitait avec sa famille quitter la région lilloise. Dans un premier temps, le principe du site internet, auquel il se connecte après son séjour, fonctionne pleinement : « Quand on lit cela [informations sur le site internet Soho-solo], on se dit : je ne suis pas le seul dingue à vouloir faire ça, et ça, c'est super important. Et là, on découvre, qu'à l'arrivée, des gens font des choses pour que ce soit possible et montrent que d'autres l'ont fait aussi. Du coup, c'est très rassurant. » [V., Demain.tv, 2008]. Recontacté par nos soins, il nous a expliqué s'être rapproché de la CCI, avoir constitué un dossier, sélectionné trois ou quatre communes et les avoir visitées.
- 36 On assiste, comme pour d'autres types de mobilité résidentielle n'engageant pas spécifiquement le télétravail, à un mécanisme de refonte des routines. Mais ici, les personnes insistent sur le temps de préparation. Mr V. se classe dans une certaine marginalité, « un dingue ». Anticiper des scénarios de routine est un moyen de conclure ou non à la faisabilité de l'installation. Cela passe par des questions banales mais cruciales : par rapport à des habitudes antérieures, que la personne souhaite garder / doit garder / veut changer, où, comment s'organiser, accéder à tel équipement, à tel service ?
- 37 Le choix du logement est présenté par les dix-sept télétravailleurs comme un compromis entre les critères suivants : capacités financières, goûts architecturaux, scénario relatif à la façon d'habiter établi par anticipation en fonction des activités, réelles ou souhaitées, des membres du foyer. C'est donc à cet ensemble de critères qu'il faut trouver une spatialisation. M.V. a « craqué » lors de la visite pour une maison de centre-bourg. Il note également le dynamisme du CA de la commune qu'il n'a pas trouvé dans les autres. Ces points étaient favorables mais la transposition de certaines activités, de certaines habitudes devait être assurée pour que l'installation se concrétise. Informaticien pour des sites internet d'entreprises « nécessitant beaucoup de programmation », il a surtout insisté sur les précautions techniques prises pour assurer la régularité de son activité professionnelle. Il s'est assuré de la fiabilité et du niveau de débit du réseau internet. C'est également le cas pour la scolarité de son enfant de 16 ans au moment de l'installation. Enfin, la commune avait aussi à leurs yeux l'avantage d'avoir quelques commerces pour une famille pour qui « il n'est pas courant de se retrouver sans rien ». L'installation dans ce bassin de vie était plausible. L'essentiel de la projection dans ce dernier, pour cette famille tenait à ces trois impératifs : travail de monsieur, achats courants et scolarité. À partir du moment où ils étaient assurés de pouvoir y recourir spatialement et temporellement facilement, l'installation s'est faite.

3.2. Reconfigurer la mobilité professionnelle : nouveau visage de la routine professionnelle

- 38 Pour sept des dix-sept télétravailleurs, ne plus effectuer de manière quotidienne les déplacements vers le lieu de travail est perçu comme le premier avantage du télétravail. La mobilité professionnelle ne disparaît pas mais se transforme, parfois radicalement.
- 39 La mobilité professionnelle prend les traits de celle de travailleur indépendant et est fonction du secteur d'activité. Trois formes différentes ont été repérées auprès de notre échantillon et recoupe l'expérience des porteurs du projet consulaire.
- 40 Dans une première forme, le télétravailleur passe le maximum de temps face à son matériel informatique en étant connecté de façon plus ou moins permanente à Internet. Dix des dix-sept s'expriment en ce sens.
- 41 La deuxième forme génère quelques déplacements, entre trois et cinq par semaine. Nous sommes là en présence de six télétravailleurs qui réalisent leur cœur d'activité à leur domicile, devant le matériel informatique éventuellement connecté. Mais des face-à-face sont nécessaires. Certaines phases des contrats ne peuvent être menées à distance. Il y a également un réseau de clientèle à faire vivre : des salons par exemple, où il faut être présent pour garder contact avec la clientèle établie et prospecter.
- 42 Enfin, une personne est considérée comme télétravailleur selon la définition Soho Solo mais, de notre point de vue, elle relève du profil du travailleur indépendant recourant à l'e-administration de son entreprise d'électricité. Dans ce cas, les déplacements sont fréquents, au gré des sollicitations. En se référant à la répartition sectorielle de l'annuaire Soho solo et les types de tâches associées, nous estimons que chez les télétravailleurs gersois, les deux premières formes de déplacement sont dominantes.
- 43 D'après les discours, une routine, plutôt cognitive, semble s'installer. Nous avons dégagé quatre caractéristiques à cette routine professionnelle dans l'échantillon.
- 44 Elle semble d'abord s'inscrire dans le choix du mode de déplacement qui, invariablement, reste la voiture particulière. Tous les adultes du ménage, hors enfants majeurs pour lesquels nous ne disposons pas de l'information, sont détenteurs du permis de conduire. Il y a systématiquement au moins autant de voitures dans le ménage que de détenteurs du permis de conduire. Dans une société largement motorisée, et cela depuis plusieurs décennies, ces chiffres ne constituent pas une originalité mais un point d'équilibre entre permanences et pratiques nouvelles lors du changement résidentiel.
- 45 Dans le même ordre d'idée, nous parlerons d'une autonomie spatiale qui amène les télétravailleurs à parcourir toutes les échelles territoriales. Les deux premières formes de la mobilité professionnelle dessinent des régularités dans les itinéraires empruntés. Ces derniers restent cependant des signaux faibles. En effet, l'itinéraire n'existe que le temps nécessaire pour le télétravailleur d'accomplir sa mission ou bien mobilise des échelles (toutes les régions voisines, nationale ou internationale) telles qu'il ne peut supporter la structuration d'autres déplacements au quotidien. Il en est de même pour les télécentres. Les télétravailleurs ne se déplacent pas vers eux. Les responsables de ces derniers expliquent que leur utilisation est très ponctuelle : au moment de l'installation ou lorsque la connexion à partir du domicile est défaillante. Il est vrai

qu'ils n'ont pas un rôle d'animation et de lutte contre l'isolement. Cela dépend du « *Club Soho Solo 32* ».

- 46 Troisièmement, la mobilité professionnelle dans les deux premières formes détaillées plus haut continue à répondre à un principe de planification et de régularité. Le pas temporel est cependant élargi. Dans la première forme décrite, les déplacements professionnels sont peu fréquents, planifiés sur un rythme régulier. Les télétravailleurs font entre aucun et deux déplacements par semaine. Soulignons que leur unité de mesure est le mois voire le trimestre ou l'année, plutôt que la semaine : « Je ne me déplace qu'une fois par mois. À compter de 2012, je ne me déplacerai qu'une fois par trimestre », « déplacements ciblés et programmés environ 6 jours par mois », « Je remonte tous les 15 jours à Paris pour 2 jours complets », « Je passe une semaine à Londres toutes les trois semaines ». Pour la deuxième forme, les activités de prospection, de rendez-vous clientèles sont au maximum posées sur un ou deux jours dévolus à ces tâches.
- 47 En prolongement, soulignons qu'à l'idée de régularité est associée celle de régulation, de contrôle. La régularité des déplacements, dans un rythme temporel de reproduction supérieur à la semaine, est en soit la manifestation effective de la régulation. Mais de manière plus directe, les télétravailleurs s'expriment en ce sens lorsqu'ils abordent la manière selon laquelle les déplacements sont calés. Le but est clairement de limiter l'empiétement de ce poste en effectuant par exemple des regroupements de rendez-vous.

3.3. Au-delà de la mobilité professionnelle, l'enjeu de la programmation : jouer avec ou bien se jouer des routines ?

- 48 Le télétravail est un moyen d'accéder à une autre sphère de décisions et d'enjeux pour son quotidien. On touche ici à la possibilité de construire autrement ses routines liées aux activités sociales contraintes ou non. Le but n'est pas de se couper de ces dernières mais de les vivre autrement. Télétravailler offre l'opportunité de programmer des activités comme les horaires de travail ou les congés de façon désynchronisée.
- 49 C'est pourquoi dix des dix-sept télétravailleurs estiment que le principal avantage du télétravail réside dans le fait « de pouvoir programmer plus librement les plages de travail dans le jour, le mois, l'année ». La mobilité résidentielle est moins perçue comme la révision d'un poste important de mobilité quotidienne que comme le fait « d'adapter le travail à mon mode de vie », pour citer un télétravailleur actif pour le développement de cette forme de travail [Mazenod, 2011]. Nos répondants confirment : « on gère les heures comme on veut », « si je veux travailler à 4 heures du matin parce que j'ai une insomnie, je peux », ou cet autre personne qui a « transféré son activité dans le Gers car passionné de jazz et de jardinage il entend ainsi pouvoir vivre pleinement ses deux passions ». L'adaptation saisie par ces propos, en particulier ceux sur le travail de nuit, porte sur les programmations journalières ou hebdomadaires des activités. Entre obligations professionnelles et centres d'intérêt personnels, les télétravailleurs s'affranchissent, pour les premières, du fait de les effectuer dans les temps sociaux classiques.
- 50 Il ne faut cependant pas tomber dans l'angélisme car les télétravailleurs sont souvent des travailleurs indépendants. Cela amène à multiplier les heures de travail le soir ou sur les week-ends. Selon une expression plusieurs fois entendue, ils peuvent « avoir du

mal à décrocher ». Compte tenu d'une ancienneté moyenne de 9,2 ans des télétravailleurs déclarant cet avantage dans notre échantillon, nous ne pouvons conclure que nous sommes face à un rêve de télétravailleurs récents. Cette volonté de programmation plus libre du travail a pris corps à long terme dans des quotidiens individuels.

- 51 À ce stade de nos investigations, il semble ici que le travail reste dans le quotidien à ce point structurant que c'est en fonction des modulations qui lui sont appliquées que le reste s'organise. Par ailleurs, une brèche temporelle paraît ouverte : un jeu s'instaure avec la routine. Pour les tâches professionnelles accomplies au domicile, disposer de 24 heures pour les accomplir et plus seulement des horaires de bureaux, n'enlève pas la conscience des obligations mais les rend plus acceptables : « être chez soi, c'est un confort de vie », « je fais plus efficace ». Flotte souvent un air de victoire dans l'intonation prise par les enquêtés. Nous rejoignons sur ce point les réflexions de F. de Coninck : « la souplesse dans l'usage du temps est toujours une conquête » [de Coninck, 2010].

3.4. Conditions de réalisation repérées

- 52 Toutes les configurations familiales et professionnelles ne semblent pas propices pour s'engager dans le télétravail comme celui mis en place dans le Gers. Retours d'expérience des télétravailleurs, échanges avec les porteurs de projet concernant les abandons d'installations nous permettent de préciser les freins.
- 53 Nous rappelons d'abord un point déjà évoqué. Ce choix n'est pas porté par des familles avec de jeunes enfants. Cela coïncide plutôt, pour les ménages ayant des enfants, avec la phase de décohabitation. Les porteurs de projet consulaires ont repéré cet indicateur, gage de chances d'aboutir à une installation.
- 54 Le maintien de la bi-activité est à la fois un souhait et une obligation pour la plupart des ménages. C'est un point crucial exprimé par les porteurs du projet gersois comme l'un des premiers motifs de renoncement à l'installation. La CCI a ici peu de marges de manœuvre : entrer également dans le dispositif Soho Solo ou reprendre un commerce. Six conjoints sont salariés, cinq sans activité, deux télétravailleurs, un travailleur indépendant dans le secteur de l'aide à la personne et un autre, exploitant agricole. Deux télétravailleurs ne sont pas concernés car célibataires. À l'épreuve des faits, la présence importante de l'inactivité, même signalée comme transitoire, temps de réflexion, d'information ou de formation, fait question.
- 55 Par ailleurs, le choix du télétravail, selon les modalités gersaises, n'intervient pas à n'importe quel moment de la vie professionnelle. Il est toujours précédé par une ou plusieurs expériences. Compétences, savoir-faire voire clientèle sont acquis. Ils peuvent alors être considérés comme des experts, terme qui révèle, dans la littérature comme dans ce que nous avons rencontré, à la fois la teneur des missions, la reconnaissance de leurs capacités mais également, le rôle de sous-traitant, la courte durée des interventions et une certaine anxiété de ne pas remplir le carnet de commandes. La CCI pratiquant une sélection au cours du processus d'installation quant à la viabilité des projets, cela participe à la construction locale de cette donnée. Au-delà de ce périmètre, la littérature nous rappelle que c'est un profil qui se vérifie.
- 56 Enfin, pour les couples, le choix doit être partagé. Le télétravail n'est pas présenté par nos répondants comme un compromis pour ne pas entraver la poursuite de carrière du

conjoint ou de la conjointe ou bien soulager des contraintes familiales quotidiennes. Ce registre n'est pas évoqué contrairement à d'autres études [Ortar, 2009]. C'est un choix assumé en couple qui demande dans les faits des adaptations aux deux : l'un passe au télétravail et l'autre fait évoluer son statut professionnel. Un télétravailleur explique son installation dans le Gers, entre autres, par « l'envie de monter des chambres d'hôtes pour mon épouse ». On retrouve dans un autre témoignage la construction d'un projet de changement de vie en couple. L'arbitrage en faveur du télétravail a vu le jour car, ainsi, madame restait associée dans une entreprise londonienne tout en permettant à monsieur d'avoir une exploitation agricole. Cela semble nous placer face à une évolution professionnelle pour le couple.

Conclusion / Discussion

- 57 Au terme de cet article, nous avons rassemblé les éléments qui justifient notre titre. En effet, il associe télétravail et liberté. Cette association d'idée est assez commune dans le débat public et a fortiori dans les campagnes de communication. Les routines sont clairement visées : se défaire ou moduler certaines, pouvoir en intégrer d'autres.
- 58 Nous avons alors cherché à décrypter les réaménagements de la routine professionnelle dans le cas du télétravail à temps complet et principalement accompli depuis le domicile à partir de la littérature et de l'analyse de l'action de développement local menée dans le Gers et nommée « Soho solo ».
- 59 Le premier enseignement dont les autres découlent, porte sur le fait que, parce que les télétravailleurs sont des personnes dont la vie professionnelle et familiale est déjà avancée, il ne s'agit pas d'une liberté tous azimut, en rupture, mais, au contraire, en rapport avec l'élaboration des routines. Dans les cas rencontrés, le télétravail ne s'apparente pas à une contre-culture qui permettrait de rejeter les routines. Au contraire, en tenant compte du contexte favorable qu'ont créé les acteurs locaux dans le dispositif Soho solo, le télétravail permet de jouer sur les modalités d'élaboration et ainsi d'aboutir à un nouveau vécu, de nouvelles programmations.
- 60 Même si dans le planning, les personnes ont à cœur de se défaire de la centralité du travail en le fragmentant par exemple sur des plages temporelles plus larges, il reste un pilier du quotidien.
- 61 Dans ce contexte, les TIC et en particulier internet sont moins des libératrices que des facilitatrices de la construction, de l'adaptation des routines.
- 62 Au final, modernité et routines semblent réconciliables, du moins dans un dispositif tel que Soho solo. Si la représentation des routines se veut négative dans l'affichage publicitaire afin d'inciter à la mobilité résidentielle et / ou au télétravail, dans les faits, elles sont l'objet de multiples attentions. Les équipements et services mis à disposition dans le Gers et ailleurs (Ariège, Cantal, Beaujolais, etc.) sont autant de propositions territoriales d'accueil de nouvelles personnes, leur biographie et leurs souhaits en matière de routine.
- 63 Pour aller plus loin dans les investigations, il faudrait en premier lieu comparer ces résultats à ceux d'autres dispositifs. À notre connaissance, seuls les travaux de Clark portent sur les télétravailleurs à temps complet ruraux en analysant leur parcours, leur environnement en Angleterre et au Pays de Galles sans détailler la reconstruction des routines [Clark, 2000]. Nous retiendrons qu'il souligne l'importance de

l'accompagnement humain et les réussites mitigées des dispositifs se consacrant exclusivement au déploiement technique. Il insiste sur la complexité des motivations des télétravailleurs qui dépassent la seule question de la mobilité quotidienne pour le travail et prennent plutôt corps dans des parcours et choix de vie.

- 64 En second lieu, nous signalons une piste de recherche non identifiée préalablement mais qui semble avoir un poids dans l'organisation quotidienne. En parallèle d'une approche individuelle centrée sur le membre-télétravailleur du foyer, les problématiques seraient à aborder au niveau des couples pour cerner les modalités des arbitrages.
- 65 Les télétravailleurs gersois nous ont permis de comprendre qu'il n'est pas seulement question d'ajustement concernant les transports. Le télétravail semble être une nouvelle voie qui permettrait d'agir plus directement sur le temps disponible. Le temps de travail dont la définition est collective (régi par des lois, contractualisé) poursuit sa mutation, avec le télétravail, vers une gestion privatisée, individualisée. Cette dimension semble nous rapprocher de l'ancrage psychologique dont parlent O. David et C. Enaux et qui se noue autour des routines. Les routines professionnelles construites par les télétravailleurs gersois sont une marque de stabilité, tels des jalons, qui peuvent évoluer formellement, mais qui resurgissent en différentes circonstances territoriales et spatiales.

BIBLIOGRAPHIE

BAILEY E.D., KURLAND N.B. (2002), « A review of telework research: findings, new directions, and lessons for the study of modern work », *Journal of Organizational Behavior*, vol. 23 No. 4, p. 383-400.

BELTON-CHEVALIER L., PRADEL B. (2010), « Les routines spatiales à la frontière du travail », in Massot M.H. (ed), *Mobilités et modes de vie métropolitains : les intelligences du quotidien*, Paris, L'oeil d'or, 331 p.

BERGUM S. (2007), What has happened to telework? Failure, Diffusion or Modification?, *The Journal of E-working*, No 1 Vol 1, p. 13-44.

BIGOT R., CROUTTE P. (2012), *La diffusion des technologies de l'information et de la communication dans la société française*, CREDOC
http://www.credoc.fr/pdf/Sou/Credoc_DiffusiondesTIC_2012.pdf

CLARK M.A. (2000), *Teleworking in the countryside, Home-based working in the information society*, Ashgate, 189 p.

De CONINCK F. (2010), « Pourquoi subir quand on peut choisir ? », in Massot M.H. (ed), *Mobilités et modes de vie métropolitains : les intelligences du quotidien*, Paris, L'oeil d'or, 331 p.

De CONINCK F., FEBVRE S. (2010), « La programmation à des horizons de temps différents », in Massot M.H. (ed), *Mobilités et modes de vie métropolitains : les intelligences du quotidien*, Paris, L'oeil d'or, 331 p.

- DAVID O. (2013), Les équations temporelles et spatiales des familles périurbaines, *EspacesTemps.net*, 22.05.2013
<http://www.espacestemp.net/articles/les-equations-temporelles-et-spatiales-des-familles-periurbaines/>
- ENAUX C. (2009), Processus de décision et Espace d'activités/déplacements. Une approche articulant routine cognitive et adaptation événementielle, *Cybergeo : European Journal of Geography* [Online], Space, Society, Territory, document 453.
- GUILLOT C., DELAHAYE H. (2010), « Trois formes de "routines" au coeur de la (re)synchronisation des temps sociaux », in Massot M.H. (ed), *Mobilités et modes de vie métropolitains : les intelligences du quotidien*, Paris, L'oeil d'or, 331 p.
- MASSOT M.H., PROULHAC L. (2010), « Modes de vie et mobilités des actifs franciliens : le clivage par les temps d'accès au travail », in Massot M.H. (ed), *Mobilités et modes de vie métropolitains : les intelligences du quotidien*, Paris, L'oeil d'or, 331 p.
- MOREL Á L'HUISSIER P., TURBÉ-SUETENS N. (2010), *Le télétravail en France, les salariés sont prêts !*, Pearson ed., 160 p.
- MORISSET B. (2012), Developing the digital economy in France's rural regions: a new era for telecenters?, *Netcom*, vol 25 No 3-4, p. 249-272.
- ORTAR N. (2009), Entre choix de vie et gestion des contraintes : télétravailler à la campagne, *Flux* n° 78, vol. 4, pp. 49-57.
- SAJOUS P. (2011), L'expérience Soho solo dans le Gers : exemple d'une campagne innovante ?, *Netcom*, vol. 25 n° 3-4, p. 229 - 248.
- SCARDIGLI V. (1992), *Le sens de la technique*, Paris, PUF.
- TREMBLAY D.G. (2001), « Le télétravail : définition et enjeux », in d'Amours L. (eds), *Télétravail, concilier performance et qualité de vie*, IQ collectif Cefrio.
- TREMBLAY D.G., ELMUSTAPHA N. (2010), Le travail à domicile au Canada : qui le pratique et pourquoi ?, *Gestion*, vol 35 No 1, p. 108-117.
 URL : <http://cybergeo.revues.org/22221> ; DOI : 10.4000/cybergeo.22221
- WALIULLAH S. (2012), *Behavioural Analysis of spatial variations of teleworking in England, A regional analysis of teleworkers*, LAP Lambert Academic Publishing, 62 p.

Autres sources :

MAZENOD X. (2011)

Lien vers le document :

<http://greenworking.fr/uncategorized/lorne-un-departement-pionnier-en-matiere-de-teletravail/>

V. (2008), *Demain.tv*

Lien vers interview : http://www.youtube.com/watch?v=_84VRRa0azE

RÉSUMÉS

Les liens entre télétravail et routine sont la plupart du temps sous-entendus. Le télétravail apparaît comme un moyen de se réappropriier son temps quotidien. Les résultats d'un travail

exploratoire visant à préciser ces liens font un premier état des mécanismes à l'œuvre en s'intéressant à l'expérience gersoise « Soho solo » regroupant des télétravailleurs à temps complet depuis le domicile. S'il est courant de dire que le télétravail, c'est la liberté, cette étude montre dans quelle mesure cette affirmation se vérifie, avec quelles limites.

Relationships between teleworking and routine are often implied. Teleworking might be a mean to regain one's daily time. Results of an exploratory research allow to describe for the first time mechanisms at work. We study case of the experience called "Soho solo" (department of Gers) that brings teleworkers in full-time at home. It's quite common to say teleworking gives freedom. This study shows how this claim is verified, its limitations.

INDEX

Keywords : teleworking, routine, residential mobility, occupational mobility, rural area

Mots-clés : télétravail, routine, mobilité résidentielle, mobilité professionnelle, rural

AUTEUR

PATRICIA SAJOUS

Maître de conférences en Géographie/Aménagement

UMR IDEES 6266, laboratoire CIRTAI

Université du Havre

patricia.sajous@univ-lehavre.fr